

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS  
Rue des Ebaulais  
71 800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS**

Tel : 03 85 25 86 47

Fax : 03 85 25 87 59

e-mail : [com.com.semur@wanadoo.fr](mailto:com.com.semur@wanadoo.fr)

---

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 25 FEVRIER 2013 A SEMUR EN BRIONNAIS**

L'an deux mille treize, le vingt cinq février, à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Semur en Brionnais, salle communale, sous la présidence de M. André MAMESSIER

Date de la convocation du conseil communautaire : 13 Février 2013

Nombre de membres en exercice : 32 – Présents : 28

Etaient présents : M. DECLAS Georges - M. LAMOTTE Louis - M. VINCENT Daniel - M. MATHIEU Georges, Mme Lucette VERMOREL, Mme Isabelle LAGOUTTE - GOBET Michel - M. CORDEIRO David, M. DURIAU Pierre, Mme MAMESSIER Annie, M. BURLOT Jean Claude - M. FEUILLAND Jean Louis - M. MAMESSIER Louis, M. MONNET Charles, M. AUVOLAT Pierre, M. BEAUCHAMP Guy, M. PEGUET Jean François, M. MORIN Jean, Mme CHABRIER Christine, M. MAMESSIER André, M. SIVIGNON Jean Paul, M. GERVAIS Georges, M. TULOUP André, M. BACIAK François - M. DOSSO GREGGIA Jean-Louis, M. PERRAT Guy, M. BUTEAUD Bernard - Mme BARBIER Marie

Absents excusés : M. Philippe CORNELOUP, M. GERMAIN Henri, M. CAPTIER Henri - M. DUVERGER Jean

Secrétaire de séance : M. David CORDEIRO

Le Président ouvre la séance. Il remercie la municipalité de Semur en Brionnais pour l'accueil et François BACIAK, Maire, est heureux d'accueillir l'assemblée communautaire et souhaite à tous une bonne réunion

Il est procédé à l'appel des présents

Le compte rendu de la réunion précédente du 3 décembre 2012 à Sarry est approuvé à l'unanimité

Les comptes administratifs des différents budgets sont présentés comme suit :

Budget général : Dépenses de fonctionnement : 825 034.03 € - Recettes de fonctionnement : 892 514.47 €

Dépenses d'investissement : 29 961.60 € - Recettes d'investissement : 126 550.12 €

Budget marché bestiaux : Dépenses de fonctionnement : 237 978.21 € - Recettes de fonctionnement : 285 605.35 €

Dépenses d'investissement : 135 940.01 € - Recettes d'investissement : 217 853.60 €

Budget SPIC Energies Renouvelable : Dépenses de fonctionnement : 277 747.51 € - Recettes de fonctionnement : 308 912.28 €

Dépenses d'investissement : 135 208.50 € - Recettes d'investissement : 104 133.23 €

Budget ordures ménagères : Dépenses de fonctionnement : 426 867.16 € - Recettes de fonctionnement : 654 572.89 €

Dépenses d'investissement : 40 528.08 € - Recettes d'investissement : 82 542.02 €

Budget maisons d'accueils : Dépenses de fonctionnement : 52 033.95 € - Recettes de fonctionnement : 102 543.10 €

Dépenses d'investissement : 32 149.62 € - Recettes d'investissement : 33 984.39 €

Budget action sociale : Dépenses de fonctionnement : 93 600 € - Recettes de fonctionnement : 98 744.18 €

M. André MAMESSIER quitte la séance et sous la présidence de M. Georges DECLAS, ces comptes administratifs sont tous adoptés à l'unanimité

André MAMESSIER présente le réaménagement du prêt pour la construction du marché au cadran. Les négociations avec le Crédit Agricole et la filiale Crédit Agricole Corporate Investment Bank (ex BFT) n'ont pas abouti et c'est donc la Caisse d'Epargne qui a été retenue. Le prêt est donc de 2 100 000 € au taux de 4.48 % sur une durée de 20 ans. Le montant de l'annuité sera de 159 155.76 €. Il faudrait voir pour un recours concernant les pénalités de remboursement anticipé (330 000 €).

Compte tenu de l'allongement de la durée du prêt il faudra modifier la convention avec la SAEM du marché au cadran et repoussée la durée de 20 ans. Le prêt sera remboursé mensuellement, la SAEM paiera donc la redevance d'affermage chaque mois.

Taxe de séjour : il est décidé d'appliquer la taxe de séjour en mode forfaitaire, le calcul sera effectué selon la capacité d'accueil pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août avec les abattements fixés par la loi. Capacité d'accueil X 60 jours X 0.30 € - 40 % d'abattement.

Temps de travail de Michel DOLANGE adjoint technique à la déchèterie : à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013 son temps de travail passera de 26 à 35 H. Il assurera désormais l'entretien courant des maisons d'accueil, de la table d'orientation, réparations des containers, PAV etc...

Adhésion à l'association Roanne ConnecTGV acceptée, le coût sera de 200 €, sera inscrit au BP

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 les déchets ménagers sont acheminés au quai de transfert de Marcigny situé à Chambilly au lieu de Charolles, la distance étant réduite les frais de transport le seront également (environ 9000 € d'économie). Une convention sera passée avec la communauté de communes de Marcigny et un avenant sera signé avec l'entreprise Chamfray

Le fournisseur de logiciel compta JVS Mairistem peut mettre en place la télétransmission des actes budgétaires, les délibérations étant déjà transmises via la plateforme e-bourgogne un avenant sera passé avec la Préfecture pour les budgets.

L'office notarial chargé de la succession de M. LAGOUTTE, locataire des maisons d'accueil à Iguerande a adressé un courrier indiquant qu'un versement de 1000 € serait fait à la trésorerie ( la dette est de 5200 € environ).

La mise en place de Maisons d'Assistantes Maternelles est abordée. Un courrier a été reçu de la part de 3 assistantes pour une demande sur Saint Christophe. A Iguerande 3 personnes recherchent également un local. Daniel VINCENT évoque l'augmentation de la population à Fleury + 9 % au dernier recensement avec l'installation de familles ayant de jeunes enfants, une enquête a été faite sur la commune avec Saint Bonnet de Cray, il ressort que environ 20 enfants seraient concernés. A voir avec les organismes CAF – MSA etc...

Le Président remercie David CORDEIRO pour l'élaboration du bulletin « Regards Brionnais »

Une réunion pour aborder la fusion avec la communauté de communes de Marcigny aura lieu le mercredi 3 avril. Des convocations seront adressées en temps voulu.

La commission finances se réunira le jeudi 28 mars pour la préparation des budgets primitifs et le vote aura lieu le lundi 8 avril à Varenne l'Arconce

Commission habitat : Bernard Buteaud fait part de l'état des locations : 3 logements ont été libérés, ils seront loués prochainement

SMAAA : André TULOUP a assisté à une réunion ce jour, il a été question de l'avancement du diagnostic rivière, de l'eau potable, assainissement, loisirs, pêche. La qualité de l'eau est conforme aux normes européennes concernant les nitrates. Dégradations des berges (mise en place d'abreuvoirs, végétaux, castors). La commune de Briant veut créer un assainissement collectif mais n'est pas comprise dans le bassin de l'Arconce bien que la Beleine soit un affluent de cette rivière. Il faudrait modifier les statuts du SMAAA pour intégrer cette commune.

Commission communication : David Cordeiro va préparer le prochain bulletin pour le mois de juin. Il s'agira principalement des budgets et chaque commission aura la parole. Pour le bulletin début 2014 il faudrait envisager un article sur la vie locale de chaque commune. Un travail est effectué sur le dossier « itinérances » lancé par le Conseil Général.

Commission action sociale : François Baciak fait part du compte-rendu de l'assemblée générale de « Brionnaise Entraide » pour le transport des personnes. De nouvelles communes ont adhéré : St Julien de Jonzy – Mailly – Saint Didier – Sarry – Varennes et Fleury la Montagne. Le canton de Semur est promoteur dans cette action, la Présidente a eu des contacts pour la mise en place dans d'autres régions.

Une réunion s'est tenue pour la mise en place sur les cantons de Semur et Marcigny d'une commission attribuant des aides financières aux personnes en difficulté sous le contrôle des assistantes sociales. Les organismes partenaires sont Emmaus, secours catholique, croix rouge, CCAS etc...

Une animatrice a été recrutée pour animation jeunesse, une convention sera signée avec Brionnais Découvertes.

Commission agricole : Pierre Duriau donne des indications sur le SYMISOA : la cotisation 2013 sera moins importante, des travaux sur le Bezo ont été effectués pour éviter aux animaux de pénétrer dans la rivière (aménagement des abreuvoirs et clôtures).

La commission agricole s'est réunie pour le projet de dégustation de viande lors des visites guidées. 8 bouchers et restaurateurs bénévoles se sont portés volontaires, mais il faut continuer à « recruter ». Des agriculteurs devront également s'impliquer pour expliquer les différentes étapes de la naissance à l'abattoir. Le concours de bovins fêtera son 30<sup>e</sup> anniversaire, l'expo sera reconduite Le Tour de France passera sur le canton le 13 juillet à voir si une animation peut-être faite à cette occasion (promotion de la viande charollaise et promotion touristique du canton).

Commission tourisme : Isabelle Lagoutte indique l'avancement des cartes postales, elles seront prêtes pour le printemps. Le spectacle de l'Arc qui a eu lieu à Iguerande a connu un vif succès, elle demande si des communes sont candidates pour 2014 ? Semur et Ligny sont intéressées, ils confirmeront prochainement. Boucles voies vertes avec Roannais – Marcigny, Brionnais Découvertes. Itinérances avec le Conseil Général, Canal de Roanne à Digoin, le Pays a voté une subvention pour la descente en bateaux : Roanne – Observatoire à Digoin

Commission environnement : Daniel Vincent aborde le dossier d'application des nouvelles réglementations aux déchèteries (rubrique 2710). Un état des lieux a été réalisé et une analyse est en cours en liaison avec le SMEVOM et le bureau PROJETEC. Vu le volume des déchets verts la déchèterie serait soumise à autorisation et non plus à déclaration, d'autres améliorations seront nécessaires concernant les DASRI, DMS etc... La commission se réunira le 5 mars pour faire le bilan, les OM sont toujours en baisse, le tri est bien fait le canton de Semur est leader. Une rencontre a eu lieu avec les prestataires : COVED et Chamfray. La société Chamfray accepte de transporter gratuitement les containers cassés en vue de la remise en état. Chaque commune a transmis les dates de manifestations pour avoir des containers supplémentaires. L'analyse des broyats pris par les agriculteurs est satisfaisante. Le calendrier des collecte de ferraille et rattrapage collecte OM 2013 a été envoyé dans les mairies. La cotisation au SMEVOM restera stable. Les travaux du site d'Autun se poursuivent. Pour l'action communication une somme de 5400 € a été attribuée. Dernière année pour obtenir des composteurs au prix de 10 €, à ce jour + de 300 ont été installés.

Commission marché : Jean François Peguet informe que la demande d'exonération concernant l'impôt société est toujours en instance. La SAEM envisage des travaux pour l'aménagement d'une bouverie pour « héberger » les animaux la veille et le lendemain du marché. Nouvelles normes pour centre d'export. Le bilan de l'année 2012 avec 53000 animaux, le prix de vente moyen est supérieur donc le chiffre d'affaires est en hausse. Le marché est 1<sup>er</sup> en maigre d'embouche.

Tour de table : Fleury la Montagne : le résultat du dernier recensement est en hausse de 9 % avec 663 habitants, + 18 % en 13 ans. La commune envisage d'acheter un bâtiment abritant le dernier commerce. Projet d'un centre autiste par un particulier.

Iguerande : les travaux d'assainissement collectif s'achèvent. Viendront les travaux de l'église. La saison culturelle à l'espace Popelin se passe très bien

Ligny : le RPI Ligny – St Julien a décidé de demander le report de l'aménagement des rythmes scolaires à la rentrée 2014

Saint Christophe : Jean François Peguet interroge sur le devenir des cantons en 2015

Semur : l'épicerie va rouvrir prochainement. En concertation avec les parents d'élèves la semaine de 4 jours ½ ne sera pas mise en place en 2013. Les pavillons situés près de l'EHPAD sont occupés depuis ce week-end.

La séance est clôturée à 23 H 30.